

**Relevé de décisions
du conseil (en présentiel et à distance) de l'Inspé - Académie de Martinique
Séance du mercredi 16 septembre 2020**

Le mercredi 16 septembre 2020, à 14 heures 30, les membres élus et nommés du conseil de l'Inspé de l'académie de Martinique, composante du pôle universitaire de Martinique, au sein de l'université des Antilles, se sont réunis sur convocation de la présidente, madame Rose-Lise Joachim.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Propos liminaires
2. Approbation du procès-verbal de la séance du vendredi 3 juillet 2020
3. Informations
 - a. Renouvellement du collège des usagers
 - b. Réponse de la vice-présidente du pôle Martinique à la demande d'audience
 - c. Point sur les inscriptions et sur la rentrée 2020
 - d. Conditions de la reprise d'activité sur le campus
4. Validations
 - a. Demande de transformation d'emplois (4 du second degré et un poste de lecteur)
 - b. Auto-évaluation des masters MEEF (PDG, SDG, EED, PIF)
5. Questions diverses

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres absents et représentés : 03

Nombre de membres absents non représentés : 07

Invités : 02

 Validation du procès-verbal du CI du mercredi 3 juillet 2020

En page 7, au premier paragraphe, une demande de correction est demandée concernant l'orthographe de « voie » privée.

Les membres du conseil valident, à la majorité des membres présents et représentés, le procès-verbal du conseil de l'Inspé du mercredi 3 juillet 2020.

 Renouvellement du collège des usagers

Suite à des mouvements de personnels, un membre du collège 4, « formateurs de l'éducation nationale », et un membre du collège 5, « BIATSS » quittent le conseil de l'institut.

Par ailleurs, à compter du 25 octobre 2020, quatre titulaires et quatre suppléants du collège 6, « usagers du conseil de l'institut », seront à remplacer car le mandat des usagers est de deux ans.

Une proposition de calendrier qui définit les opérations électorales est soumise aux membres ; le scrutin est fixé au mardi 24 novembre 2020.

Les membres du conseil de l'Inspé prennent acte de la proposition de calendrier relatif aux opérations électorales et de la date du scrutin pour le renouvellement partiel du conseil de l'institut de l'Inspé de Martinique.

 Réponse de la vice-présidente du pôle Martinique à la demande d'audience

Les membres du conseil de l'Inspé prennent acte de l'absence de réponse de madame la vice-présidente du pôle Martinique à la demande d'audience par courrier du jeudi 16 juillet 2020.

 Demande de transformation d'emplois (4 du second degré et un poste de lecteur)

a) Postes du second degré

Cinq postes sont vacants du fait de départ à la retraite, de mutation ou d'évolution de carrière.

La politique de ressources humaines de l'Inspé doit prendre en compte :

- La réforme de la formation des enseignants et la nécessité de renforcer l'encadrement des mémoires de master ;
- La demande du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, qui préconise que 33 % des enseignements soient réalisés par des formateurs académiques.

Aussi, les membres du conseil sont amenés à se prononcer sur la transformation de quatre postes du second degré en postes d'enseignant-chercheur.

Les membres du conseil de l'Inspé décident, afin de permettre une discussion entre collègues formateurs, de reporter la décision au conseil de l'institut du mercredi 21 octobre 2020.

b) Poste de lecteur de langues étrangères

L'emploi de lecteur de langues étrangères revêt un statut particulier : le lecteur ne peut participer au contrôle des connaissances et aux examens.

Les membres du conseil sont amenés à se prononcer sur la demande de rehaussement du poste de lecteur LECT 437 en poste de maître de langues étrangères.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à la majorité des membres présents et représentés, la transformation du poste de lecteur LECT 437 en poste de maître de langues étrangères.

🚩 Auto-évaluation du master MEEF PIF FFA

Le dossier d'auto-évaluation de l'Inspé se compose :

- Du pilotage de l'établissement ;
- Des quatre mentions de master MEEF dans le cadre de la campagne d'évaluation 2020-2021.

Le dossier du master MEEF PIF détaille :

- L'identité et l'historique de la formation ;
- Sa finalité, ses objectifs, les connaissances et compétences à acquérir ;
- Son positionnement ;
- Son organisation pédagogique ;
- Son pilotage ;
- Quelques données caractéristiques (UE, effectifs...);
- L'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des membres présents et représentés, le dossier d'auto-évaluation du master MEEF pratiques et ingénierie de la formation.

Fort-de-France, le mercredi 16 septembre 2020,

Pour le conseil de l'institut,

Le directeur de l'Inspé de l'académie de Martinique



The image shows a handwritten signature in green ink, which appears to be 'B. Troadec'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'UA - INSPE' at the top, 'LE DIRECTEUR' in the center, and 'INSTITUT DE LA MARTINIQUE' at the bottom. There are small stars on either side of the central text.

Bertrand Troadec